

# **CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION AUX ASSISES NATIONALES DU LOGEMENT ET DE LA MIXITE URBAINE**

## **1.1. Préambule**

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à l'ensemble des « Participants » à l'Évènement ASSISES NATIONALES DU LOGEMENT DE LA MIXITE URBAINE organisé par la Société BACTU GROUPE, dont le siège social est situé 110, Avenue Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 449 204 320.

La Société BACTU GROUPE est ci-après dénommée « l'Organisateur ».

## **1.2. Conditions de participation**

Les frais d'inscription comprennent l'accès à l'exposition et aux conférences. A compter de l'inscription, le montant total de la participation est dû.

## **1.3. Organisation de l'Évènement**

Les modalités d'organisation de l'Évènement sont déterminées par l'Organisateur et peuvent être modifiées à son initiative.

L'Organisateur détermine notamment le lieu où se tiendra l'Évènement, sa date d'ouverture, de clôture et sa durée.

## **1.4. Annulation ou report de l'Évènement**

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de différer la tenue de l'Évènement en cas de force majeure ou pour tout autre motif.

En cas d'annulation de l'Évènement, les sommes versées par le Participant lui seront restituées après déduction des dépenses exposées par l'Organisateur pour la tenue de l'Évènement. La somme restituée à chaque Participant est calculée au prorata du prix versé par chaque Participant pour sa participation à l'Évènement.

En cas de report de l'Évènement à une date ultérieure et/ou dans un lieu différent, les sommes d'ores et déjà versées par le Participant sont conservées par l'Organisateur en vue de sa participation à l'Évènement reporté.